

05 45 37 37 37
www.semea.fr
contactclient@semea.fr



2 rue Bernard Lelay - 16022 Angoulême Cedex

Accueil client du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 12h00

M. ou Mme XXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Votre référence client : 10001

Nom du client abonné et lieu desservi en eau :
M. ou Mme XXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME
Réf. Site : 08040509512927

Les services que vous avez souscrits :

Garantie perte d'eau : NON
Garantie assistance plomberie : NON
Prélèvement automatique : OUI
Mensualisation : NON

Facture n° 1000111200431 du 31/12/2011

- | | |
|-----------------------------------------|----------|
| • Distribution de l'eau | 159,74 € |
| • Collecte et traitement des eaux usées | 206,36 € |
| • Organismes publics | 57,78 € |

TOTAL DE LA FACTURE TTC 423,88 €

PRELEVE A PARTIR DU 17/01/2012 423,88 €
Sur le compte indiqué au verso.

Prochaine facture en juin 2012

Historique des consommations facturées

61 m3 en juin 2009	Sur index estimé
60 m3 en décembre 2009	Sur index réel
61 m3 en juin 2010	Sur index estimé
59 m3 en décembre 2010	Sur index réel
120 m3 en décembre 2011	Sur index réel

Facture n° 1000111200431 du 31/12/2011

4 2 3 , 8 8

M. ou Mme XXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

Détail de la facture n° 100011200431 du 31/12/2011

Numéro client : 10001
 M. ou Mme XXXXX
 ARESSE
 16000 ANGOULEME
 Réf. site : 08040509512927

Compteur n°	Date relève	Index relève	Consommation	Type index
DO5PA175883	01/01/2011	70		relevé
DO5PA175883	31/12/2011	190	120	relevé

total consommation facturée : 120

	Période	Consommation en m ³	Prix unitaire	Montants HT	Taux TVA	Montants TTC
Distribution de l'eau						159,74 €
Abonnement - Part Collectivité (12 mois)	du 01/01/11 au 31/12/11		0,09330	1,12	5,50 %	
Abonnement - Part SEMEA (12 mois)	du 01/01/11 au 31/12/11		2,29000	27,48	5,50 %	
Consommation - Part Collectivité	du 01/01/11 au 31/12/11	120	0,20250	24,30	5,50 %	
Consommation - Part SEMEA	du 01/01/11 au 31/12/11	120	0,77090	92,51	5,50 %	
Agence de l'eau - Préservation des ressources	du 01/01/11 au 31/12/11	120	0,05000	6,00	5,50 %	
Collecte et traitement des eaux usées						206,36 €
Redevance assainissement	du 01/01/11 au 31/12/11	120	1,63000	195,60	5,50 %	
Organismes publics						57,78 €
Syndicat d'harmonisation du prix de l'eau	du 01/01/11 au 31/12/11	120	0,00540	0,65	5,50 %	
Agence de l'eau - Lutte contre la pollution	du 01/01/11 au 31/12/11	120	0,22300	26,76	5,50 %	
Agence de l'eau - Modernisation réseaux collecte	du 01/01/11 au 31/12/11	120	0,17400	20,88	5,50 %	
TOTAL DE LA FACTURE TTC						423,88 €
Dont TVA sur les débits : 22,10 €						
PRELEVE SUR LE COMPTE N° XXXXXXXXXXXXXXXX A PARTIR DU 17/01/2012						423,88 €

Pour toute question relative à l'ASSAINISSEMENT, s'adresser au GrandAngoulême
 Division de l'eau potable et de l'assainissement, 25 bd Besson - Bey, 16023 ANGOULEME CEDEX
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 Réclamations : 05 45 61 84 37
 Dépannage : 05 45 61 02 41 pendant les heures ouvrables sinon 18 en urgence



Tarifs applicables au 01/01/2011 en euros TTC

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Consommation (par m3) | Tarifs divers |
| • Prix eau potable : 1,35 € | • Frais de fermeture de branchement pour impayé ou infraction au règlement : 52,39 € |
| • Prix assainissement : 1,93 € | • Frais de relance recommandée : 6,49 € |